

La recherche dans les Hautes Ecoles Pédagogiques¹. Premiers repères

Jacques Weiss

Les Hautes Ecoles Pédagogiques (HEP), institutions supérieures de formation des maîtres, ont à intégrer la recherche dans la formation initiale et continue des enseignants enfantins, primaires et secondaires. De quelle nature sera dès lors cette recherche? Sur quel objet portera-t-elle? Qui la réalisera et comment?

L'article effectue tout d'abord un détour par les universités et les recherches qui s'y mènent pour tenter d'affiner la compréhension de ce que devrait être la recherche dans les HEP. Les expériences accumulées à l'étranger, en France, dans les Instituts universitaires de formation des maîtres, et au Québec où la formation des enseignants s'effectue depuis de nombreuses années dans le cadre universitaire apportent également, à leur manière, quelques réponses à ces questions.

Qu'en est-il dans les HEP à l'heure de l'ouverture de ces nouvelles institutions de formation et de recherche? Personne ne sera surpris d'apprendre que, dans ce pays fédéraliste, les conceptions sont diverses et les applications envisagées fort différentes d'un canton à l'autre. Quelques projets contrastés sont alors présentés desquels sont extraites quelques constantes, à savoir la pertinence des recherches engagées pour la formation des enseignants et l'exigence de compétences scientifiques des formateurs-chercheurs.

Cet article propose de poursuivre une analyse effectuée en 1998 sur le thème des savoirs d'expériences et des savoirs scientifiques (Weiss, 2000a) qui disait en conclusion que la nature et la qualité des savoirs produits ne dépendent pas du type d'institution à laquelle est rattaché le chercheur mais des compétences de celui-ci, des moyens mis à sa disposition, et de l'adéquation des méthodes aux types de savoirs à explorer. Cet article mettrait en évidence la grande diversité des modalités et des fonctions possibles des recherches. Etant donné que certaines d'entre elles produisent des savoirs correspondant surtout aux besoins de la formation, nous chercherons à les identifier en nous référant aux travaux de Van der Maren (1993) qui a inventorié des types de recherches et leurs fonctions et à ceux de Demailly et Zay (1997), portant plus spécifiquement sur la recherche en formation des enseignants.

Les HEP, institutions supérieures de formation des maîtres, vont intégrer la recherche dans la formation initiale et continue des enseignants enfantins, primaires et secondaires (CDIP, 1993). De quelle nature sera dès lors cette recherche? Sur quel objet portera-t-elle? Qui la réalisera et comment? Nous effectuerons tout d'abord un détour par les universités et les recherches qui s'y mènent pour tenter d'affiner la compréhension de ce que devrait être la recherche dans les HEP. Qu'en est-il en effet de la recherche dans les facultés et instituts des sciences de l'éducation de Suisse? L'importante synthèse de Hofstetter et Schneuwly (2001) va permettre de le découvrir. Les expériences accumulées à l'étranger, en France, dans les Instituts universitaires de formation des maîtres, et au Québec où la formation des enseignants s'effectue depuis de nombreuses années dans le cadre universitaire pourront également éclairer nos réflexions. Qu'en est-il dans ces pays? Peut-on tirer des enseignements de leurs expériences?

Qu'en sera-t-il dans les HEP²? Des régions de Suisse et des cantons ont, à l'automne 2001, inauguré ces nouvelles modalités de formation, et dès lors commencé à définir et à mettre en œuvre des concepts de recherche en HEP. Des décisions ont été prises, des recommandations éditées, des ordonnances et règlements édictés, des programmes de formation publiés. Personne ne sera surpris d'apprendre que, dans ce pays fédéraliste, les conceptions sont diverses et les applications envisagées fort différentes d'un canton à l'autre. Les expériences des uns pouvant enrichir celles des autres, nous présenterons quelques projets contrastés, en mettant toutefois en évidence ce qui constitue toute institution de recherche, à savoir la compétence en recherche, les ressources à disposition ainsi que la pertinence des recherches pour la formation des enseignants.

Pour terminer, nous tenterons d'esquisser des pistes pour l'avenir et de rechercher des voies et moyens permettant rapprochements et synergies entre les milieux de la recherche en éducation de Suisse, et en particulier de Suisse romande.

Quelles recherches pour la formation des enseignants?

Plusieurs auteurs ont tenté d'établir une typologie des recherches. Nous en retiendrons deux, celle de Van der Maren pour la recherche d'un point de vue général, catégorisée selon ses enjeux, et celle de Demailly et Zay, organisée en fonction de ses logiques.

Van der Maren (1993, p. 101) distingue quatre enjeux de recherche: l'enjeu nomothétique qui induit des recherches spéculatives et théoriques; l'enjeu politique qui implique des évaluations des effets des formations ou des succès des innovations; l'enjeu pragmatique, qui suscite des développements d'innovation, d'objets, d'outils et de techniques et l'enjeu ontogénique qui se traduit par une pratique réflexive.

Demailly et Zay (1997), de leur côté, présentent une typologie construite à partir de logiques de recherche dans les Instituts universitaires de formation des maîtres en France (IUFM). Elles distinguent quatre logiques différentes:

- une «logique de laboratoire» marquée par la volonté de faire respecter les normes de la recherche scientifique,
- une «logique de service-réseau», caractérisée par des partenariats souples avec des équipes pluricatégorielles,
- une «logique de soutien à l'innovation», clairement distincte de la recherche universitaire, considérée comme propre aux IUFM et dont l'intervention de préférence est la recherche-action,
- une «logique de sujétion à la recherche universitaire», où la recherche en IUFM se limite à un accompagnement réflexif de la recherche faite en dehors de l'institution de formation. Cette logique est une des plus fréquemment observées dans cette étude.

Les chercheuses identifient encore deux attitudes: «la dispersion par faiblesse des ressources», ne parvenant qu'à des productions peu nombreuses, «hétéroclites et peu diffusées» (p. 86), et la «dispersion en nébuleuse» dans le cas d'IUFM bien dotés, mais sans politique de recherche et dont les projets sont généralement pilotés par d'autres institutions. La première de ces attitudes est la plus fréquente.

Parmi ces divers enjeux ou ces différentes logiques de recherche, il en est qui relèvent, davantage que d'autres, de la formation et de l'activité de l'enseignant. Plusieurs chercheurs en ont traité. Paquay (1994) a élaboré un référentiel des compétences professionnelles de l'enseignant, et parmi elles, celle d'enseignant-chercheur. La compétence de recherche qu'il définit s'inscrit dans ce que Van der Maren considère comme les enjeux pragmatiques et ontogéniques de la recherche. Pour Paquay, l'enseignant doit être un professionnel qui produit des outils innovants et qui analyse ses pratiques. Parmi les méthodologies de recherche à privilégier, capables de produire les savoirs utiles à la pratique enseignante, d'autres auteurs mentionnent la recherche-action (Altrichter, 1990; Romian, 1990), la recherche-intervention, la recherche collaborative (Rouiller, à paraître), l'observation participante (Peyronie, 1992) et l'analyse des pratiques (Hensler, 1993; Perrenoud, 1999).

La recherche en éducation dans les Universités, produit de l'activité scientifique des profes- seurs, du corps intermédiaire et des doctorants

L'organisation de la recherche en éducation dans les universités peut-elle être considérée comme modèle de recherche pour les HEP?

Hofstetter et Schneuwly (2001) ont mené une vaste étude sur l'évolution des sciences de l'éducation en Suisse. L'activité scientifique des universités y est décrite comme importante et diversifiée, et traite des enjeux tant nomothétiques,

épistémologiques que pragmatiques de la recherche. Ces auteurs relèvent que la recherche est le fait des professeurs, des corps intermédiaires et des doctorants, et qu'elle est rendue visible par l'ampleur des publications et des manifestations scientifiques organisées. Les «recherches» des étudiants universitaires ne sont pas prises en considération dans cette étude. L'étudiant, au cours des premier et second cycles d'étude à l'université, est en contact avec la recherche surtout au travers de la présentation par les universitaires des produits de la recherche de ses professeurs ou d'autres chercheurs; il bénéficie certes d'une sensibilisation aux pratiques de la recherche dans le cadre de la réalisation de son mémoire de fin d'étude. C'est donc pour l'essentiel au stade du DEA (diplôme d'études avancées) et du doctorat que l'étudiant acquiert une véritable formation à la recherche. Par analogie, doit-on penser que l'activité scientifique en HEP sera fonction des engagements en recherche des formateurs et non des étudiants pour qui la recherche ne sera alors qu'objet de sensibilisation et d'exercisation, au travers du mémoire notamment?

Après 10 ans d'expérience du «mémoire professionnel» en IUFM, Fabre et Lang (2000) confirment cette hypothèse en tirant un bilan selon lequel le mémoire professionnel vise la résolution d'un problème «local» plutôt que la construction de connaissances nouvelles, et a pour premier bénéficiaire l'étudiant lui-même ou les acteurs de l'expérience et non la communauté scientifique.

Une universitarisation difficile: le cas du Québec et de la France

Depuis de nombreuses années déjà, la tertiarisation et l'universitarisation de la formation des enseignants ont été entreprises à l'étranger. Quels enseignements peut-on en tirer du point de vue de la recherche? Nous prendrons pour exemples les cas du Québec et de la France.

Dans ces deux cas, les constats invitent à ne pas nous leurrer quant à la facilité de l'entreprise. Au Québec, comme en France, des réformes sont en cours pour corriger les erreurs commises aux premiers temps de la réforme et pour mettre en place des démarches de formation et de recherche plus proches des attentes des praticiens et des écoles. En France, une réforme des IUFM est annoncée pour 2002 qui vise notamment à mieux relier théorie et pratique, à offrir une formation moins académique et moins centrée sur les disciplines mais plus axée sur le métier et les réalités de la classe et de l'établissement. Après une première phase de rupture avec le terrain et les pratiques, une seconde semble donc voir le jour, davantage centrée sur les préoccupations des enseignants et de l'enseignement.

Nous allons examiner les situations québécoise et française plus en détail.

Le Québec

Au Québec, Hensler (1993) observe l'apport limité de l'université à la socialisa-

tion professionnelle des futurs enseignants et l'interprète comme une prise en compte insuffisante, dans les recherches, des savoirs pratiques et des représentations qui les guident. En introduction d'un ouvrage sur «La recherche en formation des maîtres», elle rapporte les propos de collègues qui «mettent [...] sérieusement en cause la possibilité d'une articulation entre leurs activités de recherche et de formation et considèrent leur double mission comme une source de tensions quasi insurmontables» (p. 11). Roy (1993) tire même un bilan plutôt sombre de l'universitarisation de la formation des enseignants et son passage obligé par la recherche; à quoi Lessard (1997) répond qu'aucun autre modèle de formation, meilleur, n'a été proposé. Au Québec, la seule voie possible est celle du changement dans la continuité. A la suite d'une étude sur l'universitarisation de diverses formations (médecine, droit, génie, administration, sciences infirmières [sic]) en Amérique du Nord, il observe que les premiers temps ont souvent été ceux de la théorisation et de la distanciation par rapport à la pratique, pour y revenir ensuite. L'évolution des modalités de formation des maîtres au Québec semble donc procéder des mêmes étapes: suite à une critique sévère de la formation des maîtres à l'université, un courant de réforme semble traverser les institutions de formation pour les rapprocher des pratiques et des besoins de l'enseignement. Fort de ces analyses, Lessard considère comme pratiques de recherche particulièrement appropriées dans le cadre de la formation des maîtres, la recherche-action, la recherche collaborative, l'approche clinique, la pratique réflexive; autant de signes d'une «volonté des universitaires de se rapprocher des écoles, et de ceux et celles qui la font, et de produire avec ces derniers une recherche et une formation spécifiques au champ professionnel de l'éducation» (p. 276). La Faculté des sciences de l'éducation de l'Université de Sherbrooke n'a-t-elle pas changé de nom pour devenir Faculté d'éducation?

La France

Les IUFM en France rencontrent des difficultés qui résultent des représentations fortes que possèdent encore les Ecoles normales françaises dans les milieux de l'éducation et dans l'opinion. Bien que déclarés «universitaires», les IUFM demeurent en effet dans l'imaginaire des Français, un prolongement des Ecoles normales d'antan, imaginaire conforté souvent par le maintien des IUFM dans les locaux mêmes des anciennes Ecoles normales et par la présence en leur sein des formateurs d'alors, comme le mentionne Charlot (1998). Près de 10 ans après la création des IUFM, l'universitarisation de la formation des enseignants n'est qu'apparente, étant donné que «la plus grande partie du corps enseignant des IUFM reste constituée par les anciens professeurs d'école normale, des inspecteurs et des maîtres d'application» (p. 160).

En 1996, sur 396 enseignants IUFM, on pouvait compter huit professeurs et 34 maîtres de conférences. Les universitaires en tirent les conséquences. La recherche reste l'apanage des équipes universitaires et des universitaires enseignant en IUFM³ et la formation, celui des IUFM. Les enseignants-chercheurs ont en

effet de la peine à s'intégrer dans les équipes universitaires déjà en place et peu disposées à les accueillir. Ils ont par ailleurs du mal à intervenir comme formateurs en recherche. Cette main-mise des universitaires sur la recherche et la formation en France n'est probablement pas étrangère à la critique d'académisme formulée à l'endroit de la formation des maîtres.

Mais en France, comme au Québec, l'amorce d'une évolution vers une meilleure prise en compte des besoins de la pratique semble d'ores et déjà engagée, ainsi que l'attestent les activités scientifiques récentes des IUFM, fréquemment orientées vers les didactiques et révélées au travers de l'annuaire thématique des recherches en IUFM⁴ (Weiss, 2000b). Comme le relèvent Demailly et Zay (1997), les IUFM ont su inventer des solutions originales articulant démarches et outils de recherche légitimés, et orientations des projets vers des contenus utiles socialement. Toutefois, chaque Institut a adopté une politique de recherche marquée par son environnement, par les contraintes institutionnelles et financières qui pèsent sur lui. Va-t-on observer les mêmes phénomènes en Suisse? On peut le penser sachant que l'identité de ce pays est faite de la diversité des cultures et des ressources. L'état des lieux de la recherche en HEP, au seuil de leurs premières années de mise en œuvre, devrait déjà apporter réponses à ces questions.

La recherche dans Les HEP

Une étude de l'IRD (Weiss, 2000a) a inventorié les concepts et modalités de recherche élaborés dans différentes HEP.

Dans un premier temps, dès la publication par la CDIP des «Thèses relatives à la promotion des HEP» (CDIP, 1993, dossier 24), nombreuses sont les organisations qui se sont exprimées à propos de la thèse 10 relative à la recherche et ont rédigé leurs propres thèses et recommandations: la Conférence suisse des directeurs de centre de recherche et de développement pédagogique en 1994, la Société suisse de recherche en éducation en 1997, un groupe d'experts mandatés par la CDIP et le Conseil suisse de la science en 1998, la Conférence suisse des directeurs d'institutions pour la formation des maîtres, un groupe de travail de la CDIP en 1999 et un groupe d'experts de l'EDK-Ost en 2000.

La plupart de ces organisations se trouvent en accord sur plusieurs points. Elles s'accordent à considérer comme nécessaire la mise en réseau de la recherche des HEP entre elles et avec celle des universités et d'autres institutions de recherche, afin de parvenir à une masse critique suffisante et à la constitution de centres de compétences. Elles jugent en outre indispensable l'attribution de ressources significatives aux activités de recherche et considèrent comme évidents l'exigence de qualifications doctorales pour les chercheurs et le respect des standards méthodologiques et des règles déontologiques de la recherche. Elles revendiquent par ailleurs autonomie et liberté scientifique.

A ce stade préliminaire de création des HEP suisses, antérieur à leur concrétisation effective, les représentations de la recherche renvoient donc aux standards de qualité de la communauté scientifique. Les recherches scientifiques évoquées, référées aux modèles universitaires, sont considérées le plus souvent comme des travaux au service des pratiques enseignantes. Les perspectives évoquées ne sont pas sans ambiguïté et ambivalence, révélatrices d'une difficulté à identifier la spécificité épistémologique et méthodologique de la recherche en formation des maîtres. Il en résulte des concepts et des organisations de recherche très divers d'une région et d'un canton à l'autre, qui trouvent par ailleurs leurs caractéristiques dans l'histoire locale des institutions de formation.

De grandes divergences distinguent donc les cantons en matière de politique de recherche en HEP. Les cas suivants peuvent être signalés:

L'insertion complète à l'université: le cas de Genève

La situation genevoise est historiquement originale puisque la formation des enseignants primaires y est partiellement inscrite à l'université de longue date; actuellement, cette formation est totalement ancrée à l'université, par contrat avec le Département de l'instruction publique. Dans ce cas, la recherche peut être donc clairement identifiée comme une activité scientifique classique en université, c'est-à-dire menée par les professeurs, leurs assistants et par les candidats au doctorat. Quant aux étudiants, conformément aux pratiques ordinaires de recherche universitaire en sciences de l'éducation ou en psychologie, ils ont à réaliser un travail de mémoire à la suite d'une introduction aux pratiques de recherche. Dès le cycle 2, des unités de formation en recherche se trouvent en effet présentes dans le programme des cours.

Le partenariat HEP-université: le cas de Fribourg

Un partenariat fort, consolidé par une Convention de coopération, entre la HEP et l'Université (UNIFR) caractérise le cas de Fribourg. Il se concrétise sous la forme d'un «service conjoint de la recherche» qui, bien que successivement dirigé par l'une puis l'autre institution, suppose un engagement et une responsabilité marqués de l'Université dans le domaine de la recherche en éducation et des recherches orientées vers la pratique. Selon cette Convention,

- le service conjoint de la recherche assure*
- *le développement d'une culture scientifique commune au sein de la HEPFR et de l'UNIFR et la promotion de la relève,*
- *la concertation sur les recherches à conduire dans les domaines de la formation et de l'enseignement,*
- *le dépôt auprès d'organismes tels le Fonds National suisse de la Recherche Scientifique (FNRS) de projets communs en vue d'obtenir des subsides de recherche,*
- *la conduite de projets de recherche communs alliant compétences scientifiques et expérience pratique,*

- *l'assistance réciproque dans la conduite de projets de recherche,*
- *le conseil au personnel enseignant des deux institutions ainsi qu'aux étudiants et étudiantes pour des travaux de recherche,*
- *la mise à disposition réciproque des infrastructures dans les limites des capacités d'accueil de chaque institution,*
- *le développement des échanges et collaborations avec les Hautes Ecoles pédagogiques et d'autres institutions.*

Ce Service est animé par quatre responsables, deux par institution.

Un service de recherche intégré dans la HEP⁵:

Le cas de la HEP vaudoise peut être assimilé à ce modèle étant donné que des chercheurs professionnels (3 dont un responsable, bientôt suivi de deux autres) ont été d'ores et déjà engagés à l'institut de formation. Ils ne constituent toutefois pas une unité de recherche indépendante, mais une équipe animée par le responsable de la recherche.

La création de services de recherche au sein de la HEP s'observe également en Suisse alémanique, mais ce ne sont encore, le plus souvent, que des propositions d'experts qui attendent confirmation et concrétisation. Ces services se démarquent toutefois d'institutions de planification et de développement pédagogiques qui, elles, restent attachées aux administrations scolaires.

Ces services internes aux HEP peuvent être constitués de chercheurs professionnels, souvent en possession d'une thèse et quelquefois issus des centres de recherche absorbés par la Haute Ecole. Par ailleurs, les formateurs peuvent, ou doivent, mener des activités de recherche. Symétriquement, une activité formatrice est, partiellement et secondairement, dévolue aux chercheurs.

La recherche, une activité relevant du cahier de charge ordinaire du formateur

Pour encore un grand nombre de HEP, soit ce sujet n'est pas encore d'actualité en 2001, soit l'on considère que la recherche fait partie du cahier de charge ordinaire du formateur. La mise en place d'une formation à la recherche est alors quelquefois proposée pour les formateurs déjà en fonction (DEA offert par exemple à l'Université de Genève).

Généralement partout des partenariats avec d'autres institutions de recherche et de formation sont encouragés: université, autres HEP, centres cantonaux ou régionaux de recherche.

Synthèse

A ce stade de la mise en place des HEP, un constat s'impose: les concepts de recherche dans les HEP se trouvent dans la plupart des cas à l'état de recommandations et d'intentions. Ces propositions se veulent le plus souvent ambitieuses,

conçues de manière à promouvoir une recherche au service de la pratique, tout en respectant les standards d'une recherche scientifique de qualité. La tendance est à la création de services de recherche internes aux Hautes écoles, dotés de chercheurs et de ressources propres. Les cantons de Genève (primaire) et de Fribourg font toutefois exception, pour le premier par son statut clair d'institution universitaire et pour le second par la création d'un service de recherche conjoint HEP/Université.

La concrétisation de ces propositions et projets permettra de mesurer la distance qui sépare les intentions de la réalisation. L'option Haute Ecole, plutôt qu'Université, choisie pour la formation des maîtres s'inscrit dans la perspective d'une transformation majeure des Ecoles normales, sans toutefois marquer une rupture forte par rapport aux formations antérieures. Le succès de cette mutation pourrait alors bien dépendre de la qualité de l'offre de formation à la recherche proposée aux formateurs des Ecoles normales, réengagés dans les HEP.

Problématique, enjeux et collaboration dans la perspective d'une réorganisation de la recherche en Suisse

Emergence de nouvelles institutions et organisations de recherche

L'émergence de la recherche dans les HEP se manifeste alors que la recherche en éducation en Suisse se trouve en phase de mutation. Les Centres régionaux et cantonaux de recherche et les *Pädagogische Arbeitsstellen* ont été les principaux acteurs de la recherche en éducation en Suisse au cours de ces quarante dernières années (Bain et al., 2001), avec des recherches essentiellement praxéologiques centrées sur les projets de réformes scolaires des administrations cantonales ou régionales. Mais, dès la fin du XX^e siècle, de nouvelles attentes se manifestent à l'endroit de la recherche, plus diversifiées, plus nombreuses et portant soit sur des objets de recherche plus ambitieux, soit sur des thématiques nouvelles plus politiques et gestionnaires. Elles induisent la création d'institutions nouvelles ou de formes renouvelées d'organisation de la recherche qui peuvent se traduire:

- par le développement d'instituts à caractère privé⁶ ou rattachés aux universités, phénomène qui s'observe là où les institutions de recherche et de développement des administrations cantonales semblent dans l'impossibilité de répondre aux demandes.⁷ On constate que ces créations d'instances de recherche indépendantes ont lieu principalement en Suisse alémanique (Gretler, 2000), et cela indépendamment de la mise en place des HEP: en 1993, l'Université de Berne, puis en 1997, l'Université de Bâle fondent toutes deux une «Forschungsstelle für Schulpädagogik und Fachdidaktik», en 1999, l'Université de Zürich crée «das Kompetenzzentrum für Bildungsevaluation und Leistungsmessung».

- par la constitution de consortiums interinstitutionnels de recherche pour répondre aux exigences d'une recherche internationale comme PISA⁸. La réalisation d'évaluations nationales ou internationales, le suivi de réformes nationales ou régionales, l'expertise de projets d'envergure supposent l'existence de pools de recherche forts, souples, dotés de compétences reconnues et de moyens de recherche importants.

Des domaines de recherche et des méthodologies privilégiés pour les HEP

Les enseignants-chercheurs en HEP auront à se situer par rapport à ceux de ces institutions ou de ces réseaux de chercheurs en fonction de la spécificité de leurs travaux, orientés vers la pratique de l'enseignement et la didactique, la conduite de la classe, la gestion des apprentissages et vers l'innovation scolaire. Une enquête, réalisée en 2000 dans le canton de Zürich sur les intentions de recherche d'institutions de formation, confirme la priorité donnée aux recherches sur la didactique des disciplines et les sciences de l'éducation dans les HEP. Ces orientations sont également mentionnées dans la loi vaudoise, où il est dit que les travaux de recherche doivent être en lien avec l'enseignement et développer des moyens didactiques et pédagogiques.

Deux évolutions se trouvent donc amorcées: la première est rénovatrice; elle traverse les institutions confirmées de recherche extra-universitaires, contraintes à sortir de leurs champs ordinaires de recherche pour répondre à de nouvelles attentes sociales et obtenir de nouvelles ressources. La seconde est naissante dans les HEP engagées dans un processus de légitimité et de professionnalisation. Ce sont-là deux processus identitaires; d'une part celui des institutions cantonales de recherche, qui ont à franchir les frontières de leur champ d'investigation ordinaire pour se faire connaître et reconnaître dans une communauté romande de recherche, élargie et davantage diversifiée; d'autre part celui des HEP, qui ont à se reconnaître et à se faire connaître comme institutions de recherche légitimes, disposant de compétences et de ressources propres.

Reste encore une clarification à apporter à propos des acteurs de la recherche en HEP. Selon les institutions considérées, cette communauté de chercheurs peut être constituée de professionnels spécialisés, essentiellement engagés sur des projets de recherche et dans l'encadrement des projets HEP, mais elle peut l'être également de formateurs-chercheurs et/ou d'étudiants en formation. Une distinction mérite toutefois d'être faite entre les travaux professionnels de recherche des formateurs, et ceux des étudiants dont l'ambition de formation ne saurait dépasser celle de l'initiation à la recherche dans le cadre du mémoire de recherche.

Perspective à court terme pour les HEP

Dans l'immédiat, les HEP ont donc à se créer une culture de recherche autour d'un concept ciblé sur les besoins de la formation. Pour la constituer, elles exigeront au préalable, comme le mentionne fort justement le rapport d'experts (Ky-

burz-Graber, Trachsler & Zutavern, 2000), une formation complémentaire à la recherche pour les formateurs des institutions antérieures, toujours présents dans la nouvelle organisation; mais elles revendiqueront aussi un statut de formateur-chercheur en HEP, différent de celui de professeurs d'Ecole normale ou de Séminaire pédagogique, et pour qui du temps doit être clairement dévolu aux activités de recherche, ainsi que des moyens financiers en suffisance pour assurer la qualité des travaux scientifiques et la publication des résultats.

Cette mutation prendra du temps, elle est inéluctable.

Notes

- 1 En Suisse, il faut entendre «Haute» par «Supérieure»; ce terme provenant de l'appellation alémanique de ces Ecoles (Pädagogische Hochschule).
- 2 Pour un état de situation détaillé, voir Stauffer, M. (2000). Projets de réforme de la formation des enseignantes et enseignants en Suisse. Berne: CDIP, IDES.
- 3 Pour l'auteur, implicitement l'IUFM n'est pas l'université. Distinction compréhensible quand les textes officiels parlent du rattachement de l'IUFM, par convention, à une université.
- 4 <http://www.grenoble.iufm.fr/salon/recherche/default.htm>
- 5 Définition d'un Service de recherche en IUFM selon Demailly & Zay (1997): «Groupe de personnes identifiables qui, autour d'un responsable recherche nommé par un Directeur d'IUFM, travaille à élaborer et mettre en œuvre une politique de recherche» (p. 81).
- 6 De 1989 à 1996, le nombre d'institutions privées de recherche en éducation passe de 7 à 39 pour l'ensemble de la Suisse.
- 7 Dans certains cantons, les moyens en recherche sont très limités (1 à 1,5 postes).
- 8 OCDE/PISA (Programme of international student assessment): projet d'évaluation des compétences des jeunes de 15 ans.

Références bibliographiques

- Altricher, H. (1990). *Ist das noch Wissenschaft? Darstellung und wissenschaftstheoretische Diskussion einer von Lehrern betriebenen Aktionsforschung*. München: Profil (Bildung, Arbeit, Gesellschaft 3).
- Bain, D., Brun, J., Hexel, D. & Weiss, J. (Ed.). (2001). *L'épopée des centres de recherche en éducation en Suisse 1960-2000. Die Geschichte der Bildungsforschungsstellen in der Schweiz 1960-2000*. Neuchâtel: IRDP (01.4).
- Charlot, B. (1998). Les sciences de l'éducation en France: une discipline apaisée, une culture commune, un front de recherche incertain. In R. Hofstetter & B. Schneuwly (Ed.), *Le pari des sciences de l'éducation* (pp. 147-168). Bruxelles: De Boeck.
- [Conférence suisse des Directeurs cantonaux de l'Instruction publique] CDIP. (1993). *Thèses relatives à la promotion des Hautes Ecoles Pédagogiques*. Berne: CDIP (Dossier 24).
- Demailly, L. & Zay, D. (1997). Politiques et organisations dans la recherche développement: le cas des Instituts Universitaires de Formation des Maîtres. *Revue française de pédagogie*, 121, 79-97.
- Fabre, M. & Lang, V. (2000). Le mémoire professionnel IUFM est-il professionnalisant? *Recherche et formation*, 35, 43-58.
- Gretler, A. (2000). Die schweizerische Bildungsforschung der Nachkriegszeit im Spiegel ihrer

- Institutionen und ihrer Themen – von der Geschichte zu aktuellen Fragestellungen. *Revue suisse des sciences de l'éducation* 22, (1), 111-144.
- Grossenbacher, S., Schärer, M. & Gretler, A. (1998). *Recherche et développement dans le domaine de la formation des enseignantes et enseignants: état de la situation: rapport d'experts*. Berne: Conseil suisse de la science (CSS) CDIP (Dossier 54B).
- Hensler, H. (Ed.). (1993). *La recherche en formation des maîtres: détour ou passage obligé sur la voie de la professionnalisation?* Sherbrooke: Ed. du CRP.
- Hofstetter, R. & Schneuwly, B. (2001). *Les Sciences de l'éducation en Suisse: évolution et perspectives*. Berne: Centre d'études de la science et de la technologie (CEST).
- Kyburz-Graber, R., Trachslar, E. & Zutavern, M. (2000). Forschung und Entwicklung in pädagogischen Hochschulen. *Bulletin SSRE*, (2), 4-20.
- Lessard, C. (1997). Continuités et ruptures en formation des maîtres: à la recherche d'un point d'équilibre. In M. Tardif & H. Ziarko (Ed.), *Continuités et ruptures dans la formation des maîtres au Québec: textes présentés lors du 5e colloque de l'Association québécoise universitaire en formation des maîtres tenue à l'Université Laval, les 1 et 2 novembre 1996* (pp. 253-279). Sainte-Foy: Les Presses de l'Université Laval (Formation et profession).
- Paquay, L. (1994). Vers un référentiel des compétences professionnelles de l'enseignant? *Recherche et formation*, 16, 7-60.
- Perrenoud, Ph. (1999). La recherche en sciences de l'éducation dans les IUFM: quelques réflexions imprudentes en guise de postscriptum au débat. In C. Fabre-Cols & E. Triquet (Eds.), *Recherche(s) et formation des enseignants: conférences, ateliers et table ronde: actes du 2ème Colloque international, Grenoble, 5-7 février 1998* (pp. 191-195). Grenoble: IUFM de l'Académie de Grenoble, Grain d'Aile (Grenoble Recherche Action Innovation Développement).
- Peyrone, H. (1992). L'observation-participante interne: proposition pour se former professionnellement par des démarches de recherche en éducation. *Les sciences de l'éducation pour l'ère nouvelle*, 1/2, 119-129.
- Recherche et formation*, 1992, n° 12.
- Romian, H. (1990). Propositions pour construire une relation entre recherches et formation des maître en didactique du Français. *Repères* (1), pp. 119-139.
- Rouiller, J. (2001). Chercheurs en sciences de l'éducation & formateurs d'enseignants: un dialogue difficile mais prometteur!: réflexion sur les statuts et les rôles réciproques dans une visée de 'recherche collaborative'. *L'Éducateur*, (8), pp. 22-25.
- Roy, J. A. (1993). Récits de voyages lointains ou voyages dans mon jardin. In H. Hensler (Ed.), *La recherche en formation des maîtres: détour ou passage obligé sur la voie de la professionnalisation?* (pp. 27-52). Sherbrooke: Ed. du CRP.
- Stauffer, M. (2000). *Projets de réforme de la formation des enseignantes et enseignants en Suisse: deuxième vue d'ensemble*. Berne: CDIP, IDES.
- Van der Maren, J.-M. (1993). La recherche peut-elle avoir un rôle dans la formation professionnelle des enseignantes et des enseignants? In H. Hensler (Ed.), *La recherche en formation des maîtres: détour ou passage obligé sur la voie de la professionnalisation?* (pp. 87-108). Sherbrooke: Ed. du CRP.
- Weiss, J. (2000a). *Savoirs d'expérience et savoirs scientifiques: des savoirs concurrents ou des savoirs compléments?* Neuchâtel: IRDP (Document de travail 00.1013).
- Weiss, J. (Ed.). (2000b). *La recherche en éducation et formation dans les instituts universitaires de formation des maîtres (IUFM) de France: annuaire thématique 1999*. Neuchâtel: IRDP (Document de travail 00.1012).
- Weiss, J. (2001). *Recherche en éducation dans les Instituts de formation des enseignants: recommandations, thèses et situation en Suisse romande et en Suisse alémanique (juillet 2001)*. Neuchâtel: IRDP (Document de travail 01.1003).

Forschung an den Pädagogischen Hochschulen: Eine erste

Lageanalyse

Zusammenfassung

Die Pädagogischen Hochschulen (PH) haben als mit der Lehrerbildung betraute Hochschulinstitutionen die Aufgabe, die Forschung in die Grundausbildung und die Fortbildung der Lehrkräfte für den Kindergarten sowie die Primar- und Sekundarschule zu integrieren. Um welche Art von Forschung handelt es sich dabei? Welches sind die Forschungsgegenstände? Wer wird die Forschung durchführen, und wie?

Der vorliegende Beitrag beschreibt zuerst einen Umweg über die Universitäten und die dort betriebene Forschung, um von da her zu bestimmen zu versuchen, wie die Forschung an den Pädagogischen Hochschulen auszusehen hätte. Die einschlägigen Erfahrungen an den universitären Lehrerbildungsinstituten in Frankreich sowie in Quebec, wo die Lehrerbildung seit vielen Jahren an der Universität angesiedelt ist, können ihrerseits Antworten auf diese Fragen liefern.

Wie steht es nun in der Schweiz mit der Eröffnung dieser neuen Unterrichts- und Forschungsinstitutionen? Es dürfte niemanden überraschen, dass in der föderalistischen Schweiz die Grundkonzeptionen unterschiedlich sind und die vorgesehenen Umsetzungen sich von einem Kanton zum andern unterscheiden. In diesem Beitrag werden unterschiedliche Modelle vorgestellt, wobei auf bestimmte Gemeinsamkeiten eingegangen wird, zum Beispiel auf die Bedeutung der Forschung im Zusammenhang mit der Ausbildung der Lehrkräfte und auf die Notwendigkeit von wissenschaftlichen Qualifikationen für die Lehrbilder/Forscher.

La ricerca nelle Alte Scuole Pedagogiche: primi elementi di riferimento

Riassunto

Le ASP in quanto istituzioni superiori per la formazione degli insegnanti devono integrare la ricerca nella formazione iniziale e continua degli insegnanti di scuola dell'infanzia, elementare e secondaria. Di che natura sarà questa ricerca? Quale sarà il suo oggetto e chi la realizzerà? L'articolo anzitutto propone un giro d'orizzonte nella ricerca universitaria per cercare di migliorare la comprensione di ciò che dovrebbe essere la ricerca nelle ASP. Anche le esperienze accumulate all'estero, in Francia negli Istituti universitari per la formazione degli insegnanti, e nel Quebec, dove la formazione avviene da anni nel quadro universitario, possono fornire utili elementi di risposta a queste questioni.

Che cosa sta dunque avvenendo nelle nuove ASP? Nessuno sarà sorpreso dal fatto che in un paese federalista le concezioni variano molto, così come le modalità di applicazione. Dall'illustrazione di alcuni dei modelli adottati vengono

percì derivate delle costanti, in particolare relative alla pertinenza della ricerca per la formazione degli insegnanti e all'esigenza di dotare i formatori-ricercatori di adeguate competenze scientifiche.

Research at Teacher Training Colleges in Switzerland: present situation and scopes

Summary

Research at Teacher Training Colleges (in Switzerland called *Hautes Ecoles Pédagogiques – HEP*) -institutions for studies in education - needs to be part of the curriculum of the introductory and continuing education for teachers at kindergarten, primary and secondary school levels. What the nature of the research will be, what topics it will deal with, who will conduct it, and how it will be conducted, are questions that will need to be answered.

In order to determine what type of research should be carried out at the Teacher Training Colleges, the article examines the type of research conducted at different universities. Answers to the preceding questions can be found in institutions abroad that have acquired some experience in this domain, such as in France at the University Institutes of Education (*Instituts universitaires de formation des maîtres*), as well as in Quebec, where studies in education have already been carried out at universities for a significant number of years.

So what is the status in Switzerland at the moment of the opening of these new training and research institutions? It is no surprise that in a federalist state such as Switzerland, the conceptions and their application vary from one canton to another. Thus, several different projects are being proposed, from which, nonetheless, certain common ideas result, namely, the importance of dedicated research regarding training for teachers and the necessity for trainers and researchers with scientific competence.